



ENSEMBLE, VERS LA BIENTRAITANCE ON EST PLUS FORT QUE LA MALTRAITANCE

BULLETIN DE LIAISON POUR CONTRER LA MALTRAITANCE
ENVERS LES PERSONNES ÂNÉES-RÉGION LAURENTIDES

NOUVEAU BULLETIN DE LIAISON!

TROIS NUMÉROS PAR ANNÉE... LE PREMIER EST LANCÉ!

DANS CE NUMÉRO

- 1 **NOUVEAU BULLETIN**
- 1 **PERSONNES ÂNÉES DANS**
- LES LAURENTIDES**
- 2 **QUOI DE NEUF?**
- 5 **COFFRE À OUTILS**
- 7 **BONS COUPS**
- 8 **À L'AGENDA**
- 9 **NOUS JOINDRE**
- 9 **RÉDACTION ET**
- COLLABORATIONS**

Voici le temps de vous présenter le premier numéro du bulletin de liaison pour contrer la maltraitance et promouvoir la bientraitance auprès des personnes âgées! Trois publications par année permettront aux lecteurs d'en savoir davantage sur le sujet, sur les avancés et l'ensemble des actions concrètes provenant de la région des Laurentides et du Québec. Il vise également à maintenir et développer la mobilisation de tous les acteurs impliqués dans la lutte contre la maltraitance envers les aînés. Surveillez les parutions : printemps-été, automne et hiver.

Ce bulletin sera principalement diffusé par voie électronique. Il se veut un moyen complémentaire de communication régional pour rejoindre l'ensemble des organismes et organisations concernés par la maltraitance et la bientraitance envers les personnes âgées. À vous maintenant de maximiser cet outil et d'en faire bon usage. Bonne lecture!

Kathleen Gagnon, coordonnatrice régionale spécialisée en matière de lutte contre la maltraitance envers les personnes âgées - Laurentides

LES PERSONNES ÂNÉES DANS LES LAURENTIDES

- Les 65 ans et plus constituent près de 17 % de la population des Laurentides;
- D'ici 2035, il est prévu que la population d'aînés aura presque doublé dans les Laurentides.

Source : Bulletin Cible Santé-avril 2015

POUR 2035 ON ANTICIPE UNE HAUSSE DE...

- 32 500 personnes âgées de 65 à 74 ans;
- 43 000 personnes âgées de 75 à 84 ans;
- 19 100 personnes âgées de 85 ans et plus.

Source : bulletin Cible Santé- avril 2015

QUOI DE NEUF?

DÉPLOIEMENT DU PROCESSUS D'INTERVENTION CONCERTÉ



Organisations qui participent au comité d'implantation du processus d'intervention concerté pour la région des Laurentides :

- Autorité des marchés financiers;
- CISSS des Laurentides;
- Commission des droits de la personne et de la jeunesse;
- Curateur public;
- Directeur des poursuites criminelles et pénales;
- Services de police des différentes villes des Laurentides;
- Sûreté du Québec;
- Coordonnatrice spécialisée en matière de lutte contre la maltraitance envers les personnes âgées de la région des Laurentides.

L'Entente-cadre nationale pour lutter contre la maltraitance envers les personnes âgées a été signée le 7 février 2018 par la ministre responsable des Aînés et de la Lutte contre l'intimidation, le ministre de la Santé et des Services sociaux, le ministre de la Sécurité publique, la ministre de la Justice, le Directeur des poursuites criminelles et pénales, l'Autorité des marchés financiers, le Curateur public du Québec et la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse.

Cette entente vise à établir un partenariat fort entre les ministères et organismes gouvernementaux pour assurer une meilleure protection et apporter l'aide nécessaire aux personnes âgées en situation de vulnérabilité qui sont victimes de maltraitance pouvant constituer une infraction criminelle ou pénale. L'entente définit les principes directeurs soutenant la mise en place d'un processus d'intervention concerté dans chacune des régions sociosanitaires du Québec.

Les processus d'intervention concertés favorisent des actions rapides, concertées et complémentaires de la part d'intervenants (policiers, intervenants sociaux, procureurs, etc.) issus d'organisations concernées par l'entente, notamment dans le domaine de la santé et des services sociaux, de la justice et de la sécurité publique dans le but d'assurer la meilleure intervention permettant de mettre fin aux situations de maltraitance envers les personnes âgées.

La région des Laurentides fait partie des régions ciblées pour la deuxième phase de déploiement d'un processus d'intervention concerté pour lutter contre la maltraitance envers les personnes âgées.

Un comité préalable à l'implantation régionale d'un tel processus, formé des partenaires régionaux, a été créé en 2017. Les membres de ce comité ont réalisé un exercice de documentation des enjeux relatifs à l'implantation d'un processus d'intervention dans la région. Les acteurs concernés de la région ont été consultés et ont fourni les informations nécessaires à la rédaction d'un rapport documentant cet exercice qui a été déposé au Comité national aviseur le 1^{er} novembre 2017.

Le comité d'implantation régional a été instauré en juin 2018. Les membres, désignés par les organisations concernées, ont été formés sur l'Entente-cadre nationale et sur le processus d'intervention concerté. Ceux-ci sont appelés à nommer des intervenants qui pourront déclencher des interventions concertées. Quelques-uns de ces intervenants ont également été formés en mai 2019.

Considérant que les situations de maltraitance envers les personnes âgées sont complexes et nécessitent des interventions concertées et adaptées, surtout lorsqu'une situation implique une infraction criminelle ou pénale, l'approche intersectorielle et la concertation sont des éléments clés afin d'intervenir dans ce type de situation.

Source : MSSS-SA avril 2019



LIGNE AIDE ABUS ÂÎNÉS
1 888 489-ABUS (2287)

PLAN D'ACTION GOUVERNEMENTAL 2017-2022 : MESURE 6

PROJET DE RECHERCHE SUR LA BIENTRAITANCE

À la suite de l'appel de propositions lancé dans le cadre du programme *Action concertée* du Fonds de recherche du Québec — Société et culture (FRQSC), un projet de recherche visant à documenter les pratiques, actions, attitudes et comportements bientraitants à l'égard des personnes âgées qui résident dans une installation d'un établissement exploitant un centre d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD) ainsi qu'en résidence privée pour aînés (RPA), a été financé par le FRQSC en collaboration avec le ministère de la Santé et des Services sociaux — Secrétariat aux aînés. Ce projet de recherche, mené par Mme Sophie Éthier, professeure agrégée à l'École de travail social et de criminologie de l'Université de Laval, intitulé « Démarche de mise en valeur des pratiques de bientraitance "ordinaire" en milieu d'hébergement au Québec : un travail de mobilisation de tous les acteurs concernés » est en cours depuis janvier 2019. Le rapport final est attendu pour le 31 mars 2021. Le projet de recherche s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des mesures 6 et 8 du Plan d'action gouvernemental pour contrer la maltraitance envers les personnes âgées 2017-2022 (PAM).

D'ici là, certaines actions visant à promouvoir les pratiques bientraitantes dans les CHSLD et les RPA devraient avoir lieu dans les installations ayant accepté de participer à la recherche.

Pour plus de détails sur le projet de recherche, veuillez consulter le lien suivant : <http://www.frqsc.gouv.qc.ca/partenariat/nos-projets-de-recherche/projet/demarche-de-mise-en-valeur-des-pratiques-de-bientraitance--ordinaire--en-milieu-d-hebergement-au-quebec-un-travail-de-mobilisation-de-tous-les-acteurs-concernes-5uv2nty01548097035488>



FORUM DES PARTENAIRES POUR CONTRER LA MALTRAITANCE

Le 23 mai 2019, s'est tenu le Forum des partenaires pour contrer la maltraitance envers les personnes âgées. Ce forum est l'une des mesures du Plan d'action gouvernemental pour contrer la maltraitance envers les personnes âgées 2017-2022 (PAM) et vise le partage des connaissances et des bonnes pratiques ainsi que le réseautage entre les partenaires nationaux impliqués dans la lutte contre la maltraitance. Ce forum avait pour thème « Intervenir ensemble auprès des aînés en situation de vulnérabilité » et a été l'occasion pour les participants de constater l'état d'avancement du PAM et d'entendre plusieurs intervenants de milieux variés aborder la notion de vulnérabilité. Un espace réseautage a permis aux partenaires présents d'y exposer leurs récentes réalisations pour lutter contre la maltraitance ou favoriser la bientraitance des personnes âgées. Plus de 150 participants étaient présents, ce qui démontre que les efforts de mobilisation des dernières années portent leurs fruits et que la lutte contre la maltraitance est au cœur des préoccupations des partenaires. Pour consulter la programmation complète et les présentations PowerPoint, visitez la page Web suivante : <http://www.msss.gouv.qc.ca/professionnels/aines/forum-des-partenaires-pour-contrer-la-maltraitance-envers-les-personnes-aines/>

Source : MSSS-SA, mai 2019



LIGNE AIDE ABUS ÂÎNÉS
1 888 489-ABUS (2287)

QUOI DE NEUF



Ateliers gratuits (90 minutes)

Pour tous les **aînés** et les **responsables d'organismes** ou **d'office municipale d'habitation** ou **d'organisme à but non lucratif d'habitation**.

Pour plus d'informations communiquer avec la TCRAL au : 819 326-5657, poste 27
tralaurentides@gmail.com
<http://www.tcral.ca/>

LUTTE CONTRE L'INTIMIDATION

LA TABLE DE CONCERTATION RÉGIONALE DES AÎNÉS DES LAURENTIDES OFFRE GRATUITEMENT DEUX ATELIERS

« **Chacun a sa place** » se présente sous forme de trois capsules vidéos qui visent à :

- Sensibiliser les aînés à la réalité de l'intimidation entre eux;
- Favoriser l'accompagnement, la recherche de solutions et proposer des façons de faire pour ne plus vivre l'intimidation;
- Répondre efficacement à plusieurs questions, que vous soyez victime, témoin ou intimidateur.

« **Chacun prend sa place** » se présente sous forme de deux ateliers de formation qui visent à :

- Conscientiser les aînés et leur entourage afin de faire cesser/diminuer les comportements conflictuels entre aînés et de les accompagner dans leurs démarches de résolution de conflits par le développement d'habiletés de communication.

INITIATIVES DE TRAVAIL DE MILIEU AUPRÈS DES AÎNÉS EN SITUATION DE VULNÉRABILITÉ

L'objectif général du *programme Initiatives de travail de milieu auprès des aînés en situation de vulnérabilité* (ITMAV) est de soutenir la mise en place ou le maintien de travailleurs de milieu permettant de rejoindre les aînés vulnérables ou à risque de fragilisation, en vue de favoriser leur accompagnement vers les ressources pertinentes de leur communauté, tout en leur laissant ou en leur redonnant le pouvoir de faire des choix pour leur bien-être (empowerment). Aussi, les ITMAV contribuent à briser l'isolement des personnes âgées et à favoriser leur autonomie et leur maintien dans leur communauté. Au 1^{er} avril 2019, le ministère de la Santé et des Services sociaux a renouvelé le financement 154 projets ITMAV répartis dans l'ensemble des régions du Québec.

Pour accéder au communiqué de presse pour l'annonce du renouvellement du soutien financier aux ITMAV et d'avoir les informations sur les projets ITMAV de chaque région, veuillez cliquer sur les liens ci-dessous :

<http://www.msss.gouv.qc.ca/ministere/salle-de-presse/communique-1798/>

<https://www.quebec.ca/famille-et-soutien-aux-personnes/aide-financiere/initiatives-de-travail-de-milieu-aupres-des-aines-en-situation-de-vulnerabilite/>

Source : MSSH-SA avril 2019

RÉGION LAURENTIDES

Organismes qui reçoivent une aide financière du programme ITMAV :

Entraide bénévole des Pays-d'en-Haut;

Centre d'action bénévole Les Artisans de l'Aide ;

Centre d'action bénévole Solange-Beauchamp;

Centre d'action bénévole Saint-Jérôme



LIGNE AIDE ABUS AÎNÉS
1 888 489-ABUS (2287)

COFFRE À OUTILS

OUTIL DE REPÉRAGE POUR INTERVENANTS ET BÉNÉVOLES



Outil de repérage
des situations de
maltraitance envers
les personnes âgées

Votre
gouvernement

Québec

Le ministère de la Santé et des Services sociaux a récemment publié un nouvel outil de repérage des situations de maltraitance envers les personnes âgées. Cet outil s'adresse à toute personne œuvrant auprès d'une personne âgée (intervenant, partenaire du milieu communautaire ou de l'habitation, bénévole, aide à domicile, policier, travailleur de milieu, etc.). Il vous permettra de mieux repérer des situations potentielles de maltraitance, de savoir quoi faire et comment agir avec une personne si vous êtes témoin d'une situation de maltraitance et de connaître les différentes ressources vers qui référer une personne en situation de maltraitance.

Vous pouvez consulter la version électronique de l'outil à l'adresse suivante : <http://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/document-002268/>

Pour obtenir des copies papier (quantités limitées), adressez-vous à : kathleen.gagnon.sommets@ssss.gouv.qc.ca

Source : MSSS-SA avril 2019

LA LIGNE AIDE ABUS ÂÎNÉS (LAAA) LANCE UNE VERSION AMÉLIORÉE DE SON SITE WEB

- L'ajout d'un bouton permettant de quitter rapidement le site internet pour assurer la confidentialité;
- Un onglet dédié aux communautés culturelles comprenant des dépliants traduits en italien, en grec, en espagnol, en arabe, en portugais et en cantonnais;
- La section outils et documentation a été bonifiée pour mieux répondre aux besoins des différents intervenants;
- La possibilité de faire une recherche par mot(s)-clé(s).

Rappel : La LAAA offre une ligne d'écoute gratuite et confidentielle pour la population de 8 h à 20 h, 7 jours par semaine.

La LAAA sera aussi présente au [Salon des aînés de St-Jérôme](#) qui aura lieu le samedi 21 septembre 2019.

Source : <https://www.aideabusaines.ca/>





Chaire de recherche sur la maltraitance envers les personnes âgées

Research Chair on Mistreatment of Older Adults

Le projet DAMIA (Demande d'aide en contexte de maltraitance et d'intimidation chez les aînés) a bénéficié d'une subvention de trois ans du programme Québec amis des aînés, soit de décembre 2015 à décembre 2018.

Près de 450 personnes âgées ont été interrogées dans le cadre de ce projet, soit par le biais d'un questionnaire ou par l'entremise d'une entrevue de groupe.

Le guide DAMIA vise à maximiser les activités de sensibilisation sur la maltraitance et l'intimidation auprès des aînés et s'adresse particulièrement aux organismes communautaires. Il cherche également à diminuer les freins et à maximiser les leviers à la demande d'aide en situation de maltraitance. Pour accéder aux fascicules, français et anglais :

http://maltraitancedesaines.com/images/PDF/1.2018_DAMIA_admin_web_juin2019_Compress.pdf

http://maltraitancedesaines.com/images/PDF/2.2018_DAMIA-FR_animateurs_V-janv2019_Compress.pdf

http://maltraitancedesaines.com/images/PDF/3.2019_DAMIA_Guide_admin_ANG_Compress.pdf

http://maltraitancedesaines.com/images/PDF/4.2019_Guide_animateurs_ANG_Compress.pdf



LAAA : CONSULTATION PROFESSIONNELLE

La Ligne Aide Abus Aînés offre un service de consultation professionnelle gratuit et confidentiel en matière de maltraitance aux intervenants du réseau de la santé et des services sociaux ainsi que du milieu communautaire partout au Québec. Le service peut comprendre, selon la situation et les besoins exprimés par l'intervenant :

- Une discussion et une compréhension commune de la situation de maltraitance;
- Une discussion des aspects cliniques et éthiques auxquels l'intervenant est confronté;
- L'identification des éléments à évaluer par l'intervenant;
- L'identification de pistes d'interventions possibles et de ressources pertinentes;
- Une discussion sur la priorité respective des interventions à venir.

DEUX FAÇONS POUR JOINDRE LE SERVICE DE CONSULTATION PROFESSIONNELLE

(7 jours/semaine, 8 h à 20 h – Boîte vocale accessible en tout temps)

1. PAR TÉLÉPHONE : 1 888 489-2287

2. FORMULAIRE EN LIGNE www.aideabusaines.ca/: Cliquez sur l'onglet « Intervenants et professionnels » puis sur « Consultation pour les intervenants et professionnels »

Source : <https://aideabusaines.ca/>



LIGNE AIDE ABUS ÂÎNÉS
1 888 489-ABUS (2287)



Campagne du ruban mauve :



Port et distribution dans l'ensemble de la région des Laurentides. Plus de 6000 rubans ont été distribués au sein du CISSS des Laurentides, des résidences privées d'hébergement, et ce, par le biais des différents services de police de la région, des centres action bénévole, et plusieurs autres partenaires.

15 JUIN : JOURNÉE MONDIALE DE LUTTE CONTRE LA MALTRAITANCE ENVERS LES PERSONNES ÂÎNÉES

Du 10 au 15 juin 2019, plusieurs actions ont eu lieu au sein de la région afin de souligner la journée mondiale de lutte contre la maltraitance envers les personnes âgées. En voici quelques-unes :

- ✧ Présentation de la pièce de théâtre « **La pension Auclair** » par le comité prévention de la maltraitance de la MRC Rivière-du-Nord et Mirabel Nord. Cette pièce traite de l'intimidation entre aînés. 139 personnes y ont assisté.
- ✧ Lancement de la **charte de bientraitance** du comité prévention de la maltraitance de la MRC des Pays-d'en-Haut au Manoir de la Vallée. Mme Marguerite Blais, ministre responsable des Aînés et des Proches aidants, était sur place lors de cet événement et s'est adressée aux personnes présentes en réitérant l'engagement du gouvernement de lutter contre la maltraitance envers les personnes âgées;
- ✧ Lancement de la **trajectoire de services de la MRC d'Argenteuil** et présentation de l'outil de repérage des situations de maltraitance envers les personnes âgées. Treize personnes ont participé à cet événement.
- ✧ « **Intervenir en situation de maltraitance** » 35 intervenants interdisciplinaires se sont réunis en co-développement (secteur des Sommets). Plusieurs notions théoriques ont été présenté, suivi de vignettes cliniques mettant l'accent sur le continuum de services et le partenariat entre les divers programmes du CISSS;
- ✧ **Conférence sur la maltraitance et la bientraitance** dans le cadre de l'assemblée générale annuelle du Centre d'hébergement de-la-Villa-Soleil du Groupe Champlain;
- ✧ Tenue d'un **kiosque de sensibilisation** au Centre d'hébergement L'Équip'Âge de Rivière-Rouge;
- ✧ **Message** de sensibilisation sur plusieurs page Facebook;
- ✧ Divers **communiqués de presse** ont été acheminés aux médias par les comités locaux de lutte à la maltraitance envers les personnes âgées;
- ✧ **Séance bilingue Aîné-Avisé** à la Résidence Le Médaillon d'Or(Lachute), 39 personnes y ont participé. La présentation abordait la maltraitance et la fraude.

En 2006, l'Organisation mondiale de la santé s'est associée au Réseau international pour la prévention des mauvais traitements (INPEA) pour lancer la première édition de la journée mondiale. En 2012, l'assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies (ONU) a désigné, par résolution, le 15 juin

« Journée mondiale de sensibilisation à la maltraitance des personnes âgées »

Source : Guide de référence pour contrer la maltraitance envers les personnes âgées, 2016



À L'AGENDA

QUELQUES RENCONTRES RÉGULIÈRES DES COMITÉS DE LUTTE CONTRE LA MALTRAITANCE ENVERS LES PERSONNES ÂÎNÉES

TCRAL : Comité régional de prévention de la maltraitance envers les aînés des Laurentides

Mardi 17 septembre 2019 à 9 h

Mardi 3 décembre 2019 à 9 h

Comité prévention des abus envers les aînés des MRC Deux-Montagnes et Mirabel sud :

Mardi 24 septembre 2019 à 13 h

Mardi 12 novembre 2019 à 13 h

Comité local abus de la MRC Thérèse-de Blainville :

Mardi 24 septembre 2019 à 9 h

Comité de prévention de la maltraitance envers les aînés de la MRC Rivière-du-Nord et Mirabel Nord :

Mardi 1 octobre 2019 à 9 h

Comité de la prévention de la maltraitance envers les aînés de la MRC d'Argenteuil :

Jeudi 12 septembre 2019 à 9 h

Comité prévention des abus de la MRC des Pays-d'en-Haut :

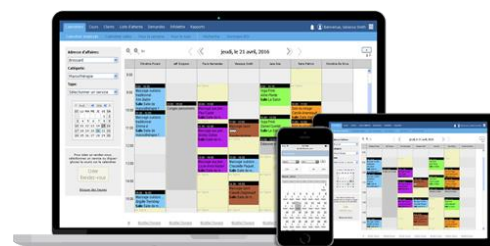
Mercredi 16 septembre 2019 à 9 h

Comité local en prévention des abus envers les aînés de la MRC des Laurentides

Mardi 24 septembre 2019 à 9 h

Comité prévention de la maltraitance envers les personnes aînées de la MRC d'Antoine-Labelle :

Mercredi 11 septembre 2019 à 13 h 30



23 OCTOBRE 2019

FORUM LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE

«FAVORISER LA BIENTRAITANCE ENVERS LES PERSONNES ÂÎNÉES D'EXPRESSION ANGLAISE ET DE COMMUNAUTÉS CULTURELLES»

C'est un rendez-vous à ne pas manquer le mercredi 23 octobre prochain. Trois régions s'unissent pour cet événement.

Tout au long de la journée, plusieurs présentations seront offertes aux participants afin d'augmenter les connaissances de chacun et de mieux cerner les actions et stratégies novatrices eu égard à cette clientèle spécifique.

LA MALTRAITANCE
ÇA NOUS CONCERNE TOUS!



Pour plus d'informations sur ce forum :
kahtleen.gagnon.sommets@ssss.gouv.qc.ca



LIGNE AIDE ABUS ÂÎNÉS
1 888 489-ABUS (2287)

À L'AGENDA

SALON DES AÎNÉS 2019
D'ARGENTEUIL
3^e édition

14 septembre
de 9 h à 16 h

Polyvalente Lavigne
452, avenue d'Argenteuil, Lachute

GRATUIT

Une initiative du

Transport disponible en communiquant avec 450-562-5797

Une journée inspirante et rassembleuse à ne pas manquer!

10 h 30
Pièce de théâtre « La Pension Auclair »
du Théâtre La Belle Gang

12 h à 12 h 30
Dîner communautaire

12 h 30 à 13 h 30
Robert Simard vous raconte

14 h 00
Conférence de Louise Deschâtelets

9 h à 14 h
Visite libre des kiosques d'information

RENSEIGNEMENTS
Hugo Lajoie 450 562-7447, poste 228
hugo.lajoie@cabargenteuil.ca
Salon des aînés d'Argenteuil

Nos partenaires

Solange Jérémie

Salon des aînés
DE SAINT-JÉRÔME

présenté par

SAMEDI 21 SEPTEMBRE
9 h à 17 h - Quartier 50+ de Saint-Jérôme

RÉDACTION ET COLLABORATIONS

RESPONSABLE

Kathleen Gagnon

Coordonnatrice régionale spécialisée en matière de
maltraitance envers les personnes âgées — LAURENTIDES

RÉVISION LINGUISTIQUE

Vanessa Chalifoux

Agente administrative

COLLABORATEUR

**Secrétariat aux Aînés, ministère de la Santé et des
Services sociaux**



PARUTION DU PROCHAIN BULLETIN : **1^{er} Novembre 2019**

DATE DE TOMBÉE DES ARTICLES : **15 octobre 2019**

Vous souhaitez faire connaître une activité, un évènement?

Vous désirez faire paraître un court texte en lien avec la lutte contre la maltraitance envers les personnes âgées?

Vous avez des commentaires ou des suggestions?

Faites-les parvenir à l'adresse suivante :

kathleen.gagnon.sommets@ssss.gouv.qc.ca



LIGNE AIDE ABUS AÎNÉS
1 888 489-ABUS (2287)